

### Légende

- Limite municipale
- Lot
- Centre de commutation
- Poste de transformation d'Hydro-Québec
- Ligne d'électricité d'Hydro-Québec (120 kV)
- Tour émettrice
- Prise d'eau potable
- Piste cyclable
- Réseau routier supérieur et intermunicipal
- Corridor récréotouristique
- Réseau de gaz naturel (Gaz Métropolitain)
- Réseau de gaz naturel (Gazoduc TQM)
- Territoire d'intérêt particulier
- Habitat du rat musqué
- Site de concentration oiseaux aquatiques
- Zone de pentes fortes
- Cours d'eau
- Cours d'eau intermittent
- Étendue d'eau
- Milieu humide d'intérêt
- Zone de grand courant (récurrence 20 ans)
- Zone de faible courant (récurrence 100 ans)
- Zone agricole d'activités limitées
- Zone prioritaire d'aménagement
- Zone de réserve

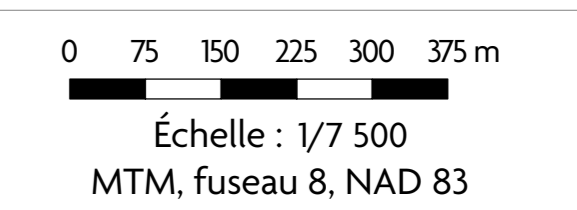
Réglement no.	Année	Entrée en vigueur	Code
24-848-04	20 août 2014	2 décembre 2014	20-2014-12-05
23-848-01	19 août 2013	23 janvier 2014	20-2014-01-02
22-848-01	28 juin 2012	20 septembre 2012	20-2012-09-24
22-848-10	24 mai 2012	10 juillet 2012	20-2012-08-14
16-848-24	6 décembre 2016	30 mars 2017	16-2017-03-14

Ce plan fait partie intégrante du règlement de zonage no. 09-848.

Authentifier ce jour  
 Maire  
 Directeur général  
 Sceau



### Éléments d'intérêts particuliers et de contraintes



Sources :  
 Aquaberge, 2008 et 2010  
 Canards illimités Canada, 2013  
 MRC de la Haute-Yamaska, 2013



15 novembre 2016

Conception par : Caroline Adam, urbaniste

Réalisé par : Martin Auger, géogr.

Approuvé par : Donald Bonsant, urbaniste

Dossier : WAOV-068 Plan : WAOV-068-U02 Fichier : WAOV-068-U02.mxd